

# Pipette



Janvier 2011

## Sommaire :

- Une nouvelle fiche d'identification patient
- De l'identitovigilance
- La recherche de sang dans les selles en questions
- Typage HLAB27

**Identité du  
préleveur,  
date et heure du  
prélèvement  
sont à  
communiquer  
au labo**

## Une nouvelle fiche d'identification patient

Notre groupe transmet dorénavant avec tous les comptes-rendus une nouvelle fiche d'identification patient., dans le cas où le prélèvement n'a pas eu lieu au laboratoire.

Il s'agit d'une version notablement modernisée de celle que nous vous transmettions déjà.

- Dans sa partie haute, vous pouvez trouver toutes les coordonnées des laboratoires du groupe, et les horaires d'ouverture, ainsi que l'adresse de notre site internet ([www.biolyss.fr](http://www.biolyss.fr)), sur lequel sont disponibles tous types de renseignements, et où vous pouvez commander du matériel de prélèvement.
- La partie basse, détachable, reprend l'ensemble des items de la fiche de suivi médical et est en

adéquation avec les objectifs qualité du groupe. Elle est à retourner avec un prélèvement ultérieur et permet au préleveur de communiquer au laboratoire l'ensemble des renseignements nécessaires. Des zones sont prévues en partie gauche. Nous rappelons qu'il faut, au minimum, **nous communiquer l'identité du préleveur, la date et l'heure du prélèvement**. Les autres renseignements ne sont pas obligatoires mais peuvent nous aider dans l'interprétation de l'examen biologique, ou nous informer de la diffusion souhaitée pour le compte-rendu. La partie droite est réservée au laboratoire.

- En bas de fiche, 7 étiquettes destinées à identifier les tubes de prélèvements. Elles comportent l'ensemble des informations obligatoires (nom, prénom, date de naissance, nom de jeune fille, sexe) elles sont volontairement plus petites que les précédentes car elles ne doivent pas masquer le contenu du tube.

Nous savons que tout changement peut être perturbant pour votre organisation (le premier mouvement est souvent de regretter la pratique passée) et sommes à votre écoute pour toute adaptation.

Nous sommes cependant convaincus que vous apprécierez cette nouvelle amélioration du service rendu à nos patients.



LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE																																						
Biologistes associés: Dr C. AUPETIT, Dr X. BALAVOINE, Dr B. DAVID, Dr JM. FILLOUX, Dr I. LENOIR, Dr S. MAACH, Dr D. MARS, Dr T. MENARD, Dr L. MORELET, Dr T. NICOT, Dr B. NIOCEL, Dr J.F. PEROTTO, Dr E. SEVIN																																						
Biolyss est un groupe de huit laboratoires de biologie médicale de la région Lorraine à votre disposition. 201013-2-070 Pour vos renseignements, vous pouvez joindre nos laboratoires aux numéros suivants:																																						
Labo de Lorraine:	05 55 77 22 77	Labo de Belles:	05 55 40 28 28																																			
- Caron Centre:	05 55 77 44 90	Labo de Cluses:	05 55 52 51 11																																			
- Lorient Blanc:	05 55 34 26 65																																					
- Roussillon:	05 55 43 38 80																																					
- Saint Lazare:	05 55 45 48 99	Labo de La Souterraine:	05 55 63 96 07																																			
Vous pouvez également consulter le site web suivant pour obtenir des informations sur nos laboratoires ou pour nous contacter: <a href="http://www.biolyss.fr">www.biolyss.fr</a>																																						
Nos horaires d'ouverture sont: * Caron Centre: 7h-19h30 sauf samedi 7h-12h * Carthouille: 7h30-19h30 sauf samedi 7h30-17h30 * Lorient Blanc: 7h-19h30 sauf samedi 7h-12h * Roussillon: 7h30-19h sauf samedi 7h30-12h * Saint-Lazare: 7h30-19h sauf samedi 7h30-12h * Belles: 7h30-19h sauf samedi 7h30-12h * Cluses: 7h30-19h sauf samedi 7h30-12h * La Souterraine: 7h45-19h sauf samedi 7h45-18h																																						
Un biologiste médical est disponible à tout moment pour répondre à toute question. N'hésitez pas à demander à lui parler. L'adresse de votre biologiste médical est indiquée en haut de la fiche.																																						
Fiche d'Identification Personnelle																																						
A COMPLÉTER et A JOINDRE impérativement lors de vos prochains analyses																																						
Patient :	N° de la fiche :																																					
N° de la fiche :	Nom de J.F. :																																					
N° de la fiche :	Nom :																																					
Adresse 1 :	LABORATOIRE DE BIOLYSS																																					
Adresse 2 :																																						
CP Ville :	Téléphone :																																					
	Mobile :																																					
Préleveur :	Date :		Heure :		Réception des échantillons (après envoi au laboratoire)																																	
Préleveur :																																						
Renseignements : Anamnèse (MÉTÉORELLEMENT par le patient)																																						
<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Fé</td> <td><input type="checkbox"/> M</td> <td><input type="checkbox"/> S</td> <td><input type="checkbox"/> H</td> <td><input type="checkbox"/> S</td> <td><input type="checkbox"/> S</td> <td><input type="checkbox"/> S</td> <td><input type="checkbox"/> S</td> <td><input type="checkbox"/> S</td> <td><input type="checkbox"/> S</td> <td><input type="checkbox"/> S</td> </tr> <tr> <td>Sexe</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> <td>Statut</td> </tr> </table>						<input type="checkbox"/> Fé	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	Sexe	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut											
<input type="checkbox"/> Fé	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> S																												
Sexe	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut	Statut																												
<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> </tr> <tr> <td>Polio</td> <td>Diabète</td> <td>Alcoolisme</td> <td>Stomatite</td> <td>Fièvre</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> </tr> <tr> <td>Diabète</td> <td>Alcoolisme</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> </tr> </table>						<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	Polio	Diabète	Alcoolisme	Stomatite	Fièvre	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Diabète	Alcoolisme	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non																												
Polio	Diabète	Alcoolisme	Stomatite	Fièvre	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite																												
Diabète	Alcoolisme	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite																												
<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> </tr> <tr> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> </tr> <tr> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> </tr> </table>						<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non																												
Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite																												
Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite																												
<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> <td><input type="checkbox"/> Non</td> </tr> <tr> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> </tr> <tr> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> <td>Stomatite</td> </tr> </table>						<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non																												
Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite																												
Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite	Stomatite																												

## De l'identitovigilance

L'identitovigilance médicale, c'est bien souvent la rubrique «Divers» qui en fait la publicité: c'est l'histoire caricaturale de Monsieur X, admis pour une appendicite et opéré de la hanche gauche. Mais qu'est ce que l'identitovigilance en biologie médicale?

C'est l'**identification fiable d'un spécimen biologique prélevé**. C'est donc l'ensemble des données recueillies concourant à l'identification vraie de ce spécimen. Les moyens mis en œuvre pour identifier l'échantillon devant permettre alors d'assurer un lien constant entre la personne prélevée (le patient), et son échantillon biologique tout au long de son parcours pré-analytique, analytique et post-analytique. L'objectif ultime est de sécuriser la délivrance des résultats d'analyses biologiques.



Pourquoi l'identitovigilance est-elle importante? Un résultat d'analyse de biologie médicale n'est pas insignifiant. Il peut confirmer, ou poser un diagnostic. Il peut déboucher sur la prescription d'un traitement médicamenteux ou modifier un traitement existant. Il peut déclencher ou contribuer à la prescription d'exams complémentaires, de biologie, d'imageries ou d'explorations invasives, il peut conduire à l'hospitalisation du patient... une erreur d'identité peut mettre le pronostic vital du patient en jeu dans le cadre de la délivrance de produits sanguins, ou pour les malades en soins intensifs. Imaginez une erreur d'identification chez une femme enceinte au décours de sérologie ou d'un dépistage de trisomie 21. Cette erreur d'identification peut conduire à envisager une interruption de grossesse.

Les conséquences, on l'aura compris, sont d'ordre médical, économique mais aussi individuel si l'on considère l'impact psychologique.

L'identitovigilance fait partie de la phase pré-analytique qui est définie comme suit dans le code de la Santé Publique (Art. L. 6211-2): *La phase pré-analytique d'un examen de biologie médicale comprend le prélèvement d'un échantillon biologique sur un être humain, le recueil des éléments cliniques pertinents, la préparation, le transport et la conservation de l'échantillon biologique jusqu'à l'endroit où il est analysé.*

Les acteurs de cette phase sont tous des professionnels de santé. Il faut qu'ils apprécient la criticité de cette phase. L'implication de tous est donc essentielle pour assurer la chaîne vertueuse permettant de garantir la bonne identification des échantillons, et la traçabilité du spécimen biologique en respectant le secret médical.

Le premier acteur de l'identitovigilance est le prescripteur des actes de biologie: Ainsi dans l'article R. 5194 du CSP il est stipulé que l'ordonnance doit indiquer lisiblement: le nom, la qualité et, le cas échéant, la qualification ou le titre du prescripteur, son identifiant quand il existe, son adresse, sa signature, la date à laquelle a été rédigée l'ordonnance, les nom, prénom, sexe et âge du patient, et son poids s'il s'agit d'un enfant.

Aujourd'hui beaucoup d'entre elles mentionnent la date de naissance et parfois l'adresse, qui sont très informatives et concourent à éviter les problèmes d'homonymie.

Le deuxième acteur de l'identitovigilance est le préleveur. Le préleveur et le prescripteur peuvent être la même personne. La confusion des deux ne dédouane pas d'une identification claire des échantillons biologiques prélevés.

**Les mentions légales à porter sur l'échantillon sont les suivantes: le nom, prénoms, date de naissance, sexe et le nom de jeune fille pour établissement des**

### cartes groupes sanguins.

Les laboratoires du groupe Biolys éditent des étiquettes d'identification qui sont adressées au patient en même temps que son résultat, dans le cas où le prélèvement n'a pas lieu au laboratoire. Elles sont destinées à l'identification d'un futur prélèvement. Une vérification ultime doit pourtant encore être réalisée si on utilise ces étiquettes. On doit contrôler absolument que l'étiquette que l'on colle sur l'échantillon appartient bien au patient que l'on a prélevé (...et que ce ne sont pas celle du mari si l'on a prélevé l'épouse!). Bien évidemment en cas d'absence d'étiquette l'identification manuscrite, acrobatique et pénible, reste obligatoire. Une ordonnance dans une boîte de prélèvement avec des échantillons biologiques non identifiés est donc non conforme. Rien n'assure, rien ne matérialise le lien entre ces tubes et la prescription et c'est évidemment faire un pari pour le laboratoire et donc pour le patient que de faire comme si... Quant aux échantillons biologiques retrouvés dans une boîte non identifiés et sans ordonnance ou document accompagnant, ils sont détruits sans analyse.

Les acteurs du laboratoire ne sont pas exempts de responsabilité dans cette filiation patient-prélèvement. Le biologiste qui prend en charge un échantillon biologique humain destiné à l'analyse engage sa responsabilité juridique. Concernant l'identitovigilance il doit avoir mis en place les procédures permettant de s'assurer qu'il existe bien un lien entre le prélèvement à étudier et le patient. Le biologiste ne doit donc accepter un échantillon que s'il est conforme. Au laboratoire une des étapes primordiales est le contrôle de l'identification des prélèvements.



Toute absence d'une des mentions légales d'identification du prélèvement est tracée dans notre système de gestion de la qualité par la saisie d'une non-conformité. En fonction de la nature de la non-conformité et/ou de la nature de l'analyse à réaliser il y aura alors rejet de l'échantillon qui ne sera pas analysé, ou dérogation, et les analyses seront alors réalisées. La correspondance entre l'identification portée par l'échantillon, l'ordonnance et la fiche de transmission est également vérifiée et tracée.

En pratique au laboratoire pour les prélèvements transmis, on procède donc à la vérification de l'ordonnance (est-elle conforme ou non ?), de l'identification du prélèvement (est-elle conforme ou non ?), puis à la constitution du dossier informatique du patient par une secrétaire médicale, à la relecture et validation de la

saisie. A la suite de cette première étape des étiquettes code barre sont éditées pour les tubes : c'est l'identification secondaire et technique du tube qui ne recouvre jamais l'identification primaire qu'elle soit manuscrite ou assurée par des étiquettes pré-éditées. La phase analytique peut commencer. Le biologiste se sera assuré au préalable en validant par une série de test les connexions et l'ensemble de son système informatique de laboratoire prouvant ainsi que la glycémie du tube code-barré 2010-10-23 - 2 - 00125 réalisé sur l'automate Cobas roche série xxxx est bien celle de Monsieur XX né le xx/xx/xx et que c'est bien cette même valeur de glycémie qui figure sur le compte-rendu à son nom. Bien évidemment toute non-conformité est tracée, conservée et éventuellement signalée.

Si le prélèvement a lieu au laboratoire, le préleveur, après avoir appelé le patient dans la salle d'attente s'assure en lui faisant décliner à nouveau son identité c'est-à-dire son nom prénom date de naissance et son nom de jeune fille si nécessaire qu'il est bien en présence du patient qu'il a appelé et des documents médicaux lui appartenant. Il identifie les tubes immédiatement après le prélèvement, directement par les étiquettes code-barres.

L'identitovigilance est donc l'une des clés de la qualité du résultat de l'analyse médicale. Elle est au commencement, elle est simple à mettre en œuvre, elle demande une discipline et pourtant elle est primordiale dans le sens où elle permet de prévenir une erreur médicale. Attachons nous tous à réduire ce risque au maximum.



**Les tubes doivent être identifiés manuscritement en l'absence d'étiquettes**

## La recherche de sang dans les selles en questions

Le dépistage du cancer colorectal CCR à l'aide de recherche de sang occulte FOBT (FOBT pour *fecal occult blood test*) repose sur le fait que les cancers et les adénomes sont à l'origine de saignements dans la lumière colique. La présence de sang dans les selles peut cependant relever d'autres causes voire être physiologique à de faibles taux.

Le principal intérêt des tests utilisant des méthodes immunologiques (iFOBT) est que la méthode de détection de l'hémoglobine permet d'abaisser le seuil de détection et d'obtenir ainsi un gain de sensibilité (seuils de positivité compris entre 20 ng/ml et 75 ng/ml), mais en générant également une perte de spécificité. De plus, les iFOBT détectant la présence de protéines humaines du sang par l'utilisation d'anticorps spécifiques, ils ne subissent pas d'interférence en présence d'hème, de peroxydases ou d'agents anti-oxydants

d'origine alimentaire dans les selles, contrairement aux tests au *gaïac* (gFOBT) (Hemocult®). Il n'est donc pas nécessaire de pratiquer un régime alimentaire avant le recueil. Enfin, les modalités de prélèvement des selles sont simplifiées (directement dans le flacon de coproculture) ce qui permet d'envisager une meilleure acceptabilité du test.

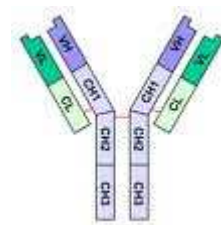
### Que dit la nomenclature des actes de Biologie Médicale?

Toute prescription explicite de recherche de sang dans les selles à effectuer plusieurs jours de suite doit être effectuée séparément sur chacune des selles fraîchement émises, et donne alors lieu à 3 cotations maximum, soit B 25 (6.75 €) x 3. Sans prescription explicite et en cas de primo recherche négative, une, voire deux recherches supplémentaires peu-

vent être effectuées et cotées à l'initiative du biologiste. En revanche, toute recherche de sang positive lors de ces déterminations annule les cotations des recherches suivantes.

### En pratique:

Le Laboratoire Biolysss réalise les tests immunologiques de recherche de sang dans les selles (actim Fecal Blood de Medix Biochemica); Après le recueil dans un flacon à coproculture disponible sur demande, le prélèvement doit être acheminé au laboratoire le plus tôt possible à température ambiante. La prescription doit indiquer «recherche de sang dans les selles». Le résultat est communiqué le jour même, de lecture simple: la recherche sera rendue positive ou négative; si elle est négative comme l'indique la nomenclature deux recueils supplémentaires seront possibles.



**La recherche par méthode immunologique ne subit pas d'interférence**



**BULLETIN  
D'INFORMATION  
BIOLOGIQUE DES  
LABORATOIRES DU  
GROUPE BIOLYSS**

**Comité de rédaction:**

Corinne Aupetit

(c.aupetit@biolyss.fr)

Xavier BALAVOINE

(x.balavoine@biolyss.fr)

Sylvie Maach-Barbarie

(s.maach@biolyss.fr)

Thierry Ménard

(t.menard@biolyss.fr)

Eric Sevin

(e.sevin@biolyss.fr)

Et les autres biologistes de Biolyss

**HLA B27:**

**Conditions de  
réalisation: celles  
d'une analyse  
génétique**



Limites du test:

Les patients présentant les symptômes suivants ne doivent pas être retenus pour le test du fait d'une interférence possible: hémorroïdes sanglantes, constipation sanglante, règles, sang dans les urines; cependant, ces patients pourront être testés après l'arrêt de tels saignements. Dans tous les cas, il est nécessaire d'intégrer l'ensemble des données cliniques avant d'établir le diagnostic final.

Outre que certaines affections coliques peuvent se compliquer

d'hémorragies, les polypes voire les cancers ne saignent pas en permanence: il est donc possible de passer «à côté» d'un cancer si celui-ci ne saigne pas au moment où le test est effectué.

Conclusion:

Les tests immunologiques (iFOBT), ont montré au cours de différentes études leur performance à détecter les cancers colorectaux et les adénomes.

Actuellement l'HAS (Haute autorité de Santé) examine la

possibilité de remplacer le test au gaïac (Hemocult®) dans le programme de dépistage organisé du cancer colorectal qui est en cours de généralisation depuis 2008 en France.

Référence: «des tests immunologiques de recherche de sang occulte dans les selles (iFOBT) dans le programme de dépistage du cancer colorectal en France»

## Typage HLA B27

Afin de garantir la qualité des résultats dans le cadre de l'accréditation ISO 15189 et dans un souci d'amélioration de la phase pré-analytique, nous faisons réaliser par le laboratoire Biomnis depuis janvier 2011 le typage HLA-B27 par biologie moléculaire, au même titre que le sont actuellement les typages HLA de classe I et II (en remplacement de la technique de cytométrie en flux).

Cette modification inscrit donc le typage HLA-B27 au rang des analyses génétiques et le soumet, par conséquent, à leur réglementation.

Désormais, il est donc impératif d'associer à toute prescription d'HLA-B27, l'attestation de consultation signée par le médecin prescripteur (conformément au décret n°2008-321 du 4 avril 2008), que le patient nous confiera.

Le consentement éclairé du patient est à conserver par le médecin prescripteur.

**L'ensemble des documents est disponible sur [www.biolyss.fr](http://www.biolyss.fr), ou sur demande au laboratoire de Biologie médicale.**

**Le prélèvement:**

5 ml de sang total EDTA à température ambiante à 4 ° si le délai dépasse 24H;

Analyse Hors nomenclature: 30 euros non remboursés.

Merci de noter l'accord du patient pour le règlement.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

**Décret n° 2008-321 du 4 avril 2008 relatif à l'examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou à son identification par empreintes génétiques à des fins médicales (résumé)**

L'examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou son identification par empreintes génétiques à des fins médicales consiste à analyser ses caractéristiques génétiques héritées ou acquises à un stade précoce du développement prénatal.

Cette analyse a pour objet :

1° Soit de poser, de confirmer ou d'infirmer le diagnostic d'une maladie à caractère génétique chez une personne ;

2° Soit de rechercher les caractéristiques d'un ou plusieurs gènes susceptibles d'être à l'origine du développement d'une maladie chez une personne ou les membres de sa famille potentiellement concernés ;

3° Soit d'adapter la prise en charge médicale d'une personne selon ses caractéristiques génétiques.

Constituent des analyses aux fins de détermination des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques à des fins médicales :

1°) Les analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire ; 2°) Les analyses de génétique moléculaire ; 3°) Toute autre analyse de biologie médicale prescrite dans l'intention d'obtenir des informations pour la détermination des caractéristiques génétiques d'une personne équivalentes à celles obtenues par les analyses mentionnées aux 1° et 2° ci-dessus. Ces analyses sont récapitulées dans un arrêté du ministre chargé de la santé pris après avis de l'Agence de la biomédecine.

**Conditions de prescription:**

- Préalablement à l'expression écrite de son consentement, la personne est informée des caractéristiques de la maladie recherchée, des moyens de la détecter, du degré de fiabilité des analyses ainsi que des possibilités de prévention et de traitement. En outre, elle est informée des modalités de transmission génétique de la maladie recherchée et de leurs possibles conséquences chez d'autres membres de sa famille. Le médecin consulté délivre une attestation certifiant qu'il a apporté à la personne concernée les informations définies à l'article R. 1131-4 et qu'il en a recueilli le consentement dans les conditions prévues au même article. Cette attestation est remise, selon le cas, soit au praticien agréé réalisant l'examen soit au praticien responsable de la réalisation de l'examen, le double de cette attestation est versé au dossier médical de la personne concernée. Le médecin prescripteur communique les résultats de l'examen des caractéristiques génétiques à la personne concernée.

